

NOTE AUX PARENTS D'ELEVES DEMI-PENSIONAIRES.

Nous vous prions de bien vouloir noter que pour des raisons comptables, les paiements par chèque bancaire et en ligne avec turbo self seront suspendus du vendredi 5 décembre 2025 au 5 janvier 2026.

Nous rappelons également qu'à compter du jeudi 11 décembre, il ne sera plus possible d'effectuer de paiement en espèces, ou CB.

En conséquence, nous vous invitons à prendre toutes les dispositions qui s'imposent.

Cordialement

L'Agent comptable

Malika

Marie-Claude THIMON